ABONNEMENT.

Saumur:

Poste :

Isols mols 10.

> On s'abonne : A SAUMUR,

Au bureau du Journal on en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reques et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des enpresses

Les articles communiques doivent être remis an bureau du journai la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne cont pas rendus.

on s'abonne:

A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contreite. - L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR 13 Juin 1883.

Chronique générale.

Dans le conseil des ministres tenu hier matin, M. Charles Brun a communiqué à ses collègues les dernières dépêches du Tonkin. Il a été décidé que plusieurs de ces dépêches, probablement les plus importan-tes, ne seront pas livrées à la publicité.

En ce qui concerne l'interpellation sur l'affaire du Tonkin, projetée par l'extrême gauche, le gouvernement, n'osant pas la repousser, a résolu de laisser à la Chembre le soin de fixer la date de la discussion. c'est-à-dire la liberté de l'enterrer au moyen d'un sjournement à longue date.

M. Martin-Feuillée n'a pas caché à ses collègues que le projet de loi sur la désorganisation judiciaire était menacé d'un échec devant le Sénat.

M. Raynal a exprimé l'opinion que les conventions avec les chemins de fer seraient vivement critiquées devant la Chambre, mais il compte que les nécessités budgétaires forceront la majorité à les ratifier pure-

ment et simplement. A l'issue du conseil, le Président de la République a déclaré que, prenant en considération le demande en grâce qui lui avait été présentée par M. Charles Boysset au nom des jurés de Riom en faveur des condamnés de Montceau-les-Mines, il accordait grace entière aux nommés Choffel, Chateau, Loriot et Spenlhaner.

La peine de trois années d'emprisonnement prononcée contre les nommés Juillet et Viennet est commuée en un an de pri-

Le préfet de Saone-et-Loire a annoncé

qu'il était obligé, d'après les rapports qui lui étaient transmis, de prendre de nouvelles mesures de surveillance contre la Bande- c'est-à-dire depuis que la France est la fice d'une campagne de guerre.

Noire qui semble vouloir recommencer ses excursions aux environs de Montceau-les-Mines.

PROJET DE RÉFORME DE LA MAGISTRATURE AU SENAT.

Nomination de la commission pour l'examen du projet de réforme de la magistra-

Dans le premier bureau, M. Jules Simon est élu par 14 voix contre M. Roger-Marvaise; il est défavorable au projet.

Le deuxième bureau a élu commissaire M. Parent par 15 voix contre 9 données à M. Clément. - M. Parent est favorable au projet.

Le troisième bureau a élu M. Ribière par 47 voix contre 5 données à M. Lizot. -M. Ribière est favorable sans restriction au

projet. Dans le quatrième bureau, M. Albert Grévy est élu par 17 voix; 8 données à M. Allou. - M. Grévy est favorable au principe du projet, mais il demande des modifi-

Le cinquième bureau a élu M. Lenoël, en partie défavorable, par 44 voix contre 44 données à M. Corne.

Le sixième bureau a élu M. Batbie par 44 voix contre M. Humbert, qui a obtenu 43 voix. - M. Batbie repousse toute la loi.

Le septième bureau a élu M. Labiche par 14 voix contre 14 attribuées à MM. Didier, Baragnon et de Malleville. - Au second tour, M. Labiche a été élu par 44 voix. Il est en partie défavorable au projet.

Le huitième bureau a élu M. Lacaze qui est hostile énergiquement au projet, par 14 voix contre 10 attribuées à M. Ninard.

Dans le neuvième bureau, M. Tenaille-Saligny est élu par 13 voix contre 12 données à M. de la Sicotière. Il est en partie défavorable au projet.

LA CROIX DU CIMETIÈRE.

Depuis que la France est catholique,

France, la porte des cimetières a été surmoutée d'une croix.

Aujourd'hui, le gouvernement opportuniste fait abattre cet emblème religieux.

Le gouvernement opprime la majorité en faveur de la minorité.

Entrez dans un cimetière.

Regardez autour de vous, et comptez les tombes sans croix; vous en trouverez une

Et c'est pour une demi-douzaine de librepenseurs qu'il faut supprimer la croix de la porte d'entrée.

Où est la justice, dans ce cas ? Où est le droit? Où est le bons sens?

Le préfet de la Seine, qui a les préregative de maire de Paris, vient de froisser les sentiments de la population catholique de la capitale en faisant abattre les croix de trois cimetières.

A Paris, la tyrannie jacobine s'exerce en dépit de l'opinion.

Mais qu'on essaie d'imiter cet exemple dans les départements, et le gouvernement pourrait bien s'en mordre les doigts.

Les Parisiens peuvent supporter des actes que les provinciaux ne laisseraient pas commettre.

Toutes les villes de France, toutes les communes grandes et petites, veulent garder la croix du cimetière, et il ne se trouvera pas dix municipalités en dehors de Paris, nous l'espérons bien, qui consentent à laisser ainsi fouler aux pieds une tradition qui est celle de toutes les familles.

Le ministre de la marine vient de décider que le bénéfice de la guerre sera accordé, à partir du 4° mars 4883, aux militaires et marins servant au Tonkin, soit à terre, soit à la mer.

Par contre, à dater du 1er juillet 1883, le bénéfice de la guerre cessera d'être accordé aux marins détachés en Tunisie.

Les soldats et marins qui ont pris part à la dernière expédition du Cayour (Sénégal), en janvier et février, auront droit au bénéOn lit dans l'Agence Havas:

« L'information publiée par divers journaux au sujet des retards éprouvés par la correspondance de l'Indo-Chine est inexacte.

» Les dépêches, depuis la rupture du câble de Madras, sont acheminées par le câble de Rangoon qui se relie aux lignes du gouvernement indien; mais elles sont transmises avec la même régularité et la même rapidité que par la voie habituelle. »

Est-ce pour cette raison que les nouvelles sont devenues si rares depuis quelques jours?

On nous apprend que plusieurs réunions doivent se tenir dans les 17°, 18° et 19° arrondissements, d'ici huit jours, pour demander au gouvernement l'amnistie plénière en faveur de tous les condamnés politiques, à l'occasion de la fête dite nationale.

Dans le 48° arrondissement, ce sont les malandrins de la Commune qui organisent cette réunion pour le 46 juin.

Dans une administration de l'Etat, on a délivré un billet de loterie à tous les employés qui s'inscrivaient volontairement à la souscription Gambetta.

C'est un nouveau système adopté pour stimuler le zèle des retardataires.

Le duc d'Aumale, à peine de retour à Chantilly, va quitter de neuveau sa résidence pour se rendre en Allemagne, où il passera une partie de l'été.

*

LA TRAVERSÉE DE LA MANCHE.

La traversée en ballon sur la Manche a finalement réussi. L'aérostat Pilastre-de-Rozier, monté par M. Lhote et M. J. Eloi, a atterri à Brighton (Angleterre), sans a

Feuilleten de l'Écho Saumurois.

LE BIJOU DE RENE

Il n'y eut iplus guère qu'une personne qui ne perdit pas le souvenir de René. Ce sut Laurence Angieli. Son ame de fillette s'était mise un moment à l'unisson de l'âme du poète, et par-dessus les différences de situation, par-dessus tous les obstacles intermédiaires, elle était restée côte à côte avec elle, dans le vague souriant d'un rêve silencieusement continué.

Ces premières amours de jeunesse, c'est l'herbe qui croît spentanément dans le sol au début du reneuveau. Vous l'arrachez pour faire place aux semis qui vous donneront des légumes ou des fleurs ; mais l'herbe arrachée n'a pas dit sen dernier mot : elle a laissé des radicules imperceptibles qui repousseront opiniatrement et, sans cesse, il faudra recommencer à détruire cette impérissable végétation de la première beure.

Dans cette ame de dix-huit ans, dans cette terre, vierge, déjà toute frémissante sous l'action des premiera rayons de la jeunesse, en devait supposer que le docteur Angioli caressait l'idée de semer une plante de son choir, d'une tenue superbe et d'un rapport aur. Les pères ne voient jamais bien les herbes printanières qui poussent sans leur

permission, ou, s'ils les aperçoivent, ils ne croient guère à leur ténacité.

Le docteur Angieli, déjà vieux, occupait, comme médecin, le premier rang dans la ville. Non pas qu'il fut un savant bors ligne ou qu'il eut jamais fait des cures miraculeuses; non, il devait sa grande renommée à sen exactitude toute militaire, à son désintéressement, à son amour des pauvres. à sa bonne humeur et à sa loyauté. Au coup de sonnette, il prenait sa canne et son chapeau; oubliant toujours de s'enquérir de la situation de fortune de sen malade.

Et bien certainement ce brave homme, qui venait d'enjamber la soixantaine, exerçait par amour de sen utile profession, car il avait reçu de sa famille une fortune considérable, - de vingt, à vingt-cinq mille francs de revenu, - qu'il avait à peine augmentée dans une pratique de trente ans.

Son autre amour, le premier des deux, c'était sa fille unique, sa Laurence, qu'il avait élevée avec son cour d'homme intelligent et bon. De cette enfant à laquelle la tendresse d'une mère avait fait défaut, il s'était fait une amie de sa vieillesse et la donce joie de sa maison. Femme de ménage accomplie, artiste de goût, aussi lettrée que femme peut l'être, elle gouvernait cet intérieur avec un ordre, avec une décision qui laissait le decteur libre de vaquer à ses affaires.

Mais l'heure arrivait où d'autres préoccupations

devaient s'emparer de l'esprit de cet heureux père. Sa fille, enfant inconsciente jusque-là, touchait à ce printemps du cour où il fait bon veiller aux pousses parasites et gourmandes, aux aspirations irréfléchies, qui déroutent souvent les pères et déjouent leurs calculs.

Précisément, parce qu'il aimait passionnément sa profession, le docteur Angioli, depuis bien des années, caressait la pensée de donner à sa fille un médecin pour mari. De même que le soldat se regarde comme le plus haut placé sur l'échelle des êtres ici-bas, de même le decteur Angioli tenait la médecine pour la plus complète des sciences, et les médecins pour les premiers parmi les

Il lui fallait denc un docteur pour Laurence. Or, voici qu'à ce moment sa bonne fortune lui

amenait, comme à point nommé, non pas seulement un docteur, mais dans le docteur, un homme jeune, élégant, d'une distinction pative incompa-

Un vieux confrère de la ville étant mert, la clientèle avait passé aux mains d'un remplaçant venant on ne savait au juste d'où, mais ayant eu déjà cinq ou six ans de pratique. Il avait l'air, d'ailleurs, de jouir d'une certaine aisance, car, ce qu'on n'avait pas encore vu dans la ville, il se mit à visiter ses malades en voiture, et, si le decteur était appelé. dans les faubourgs ou la banlieue, il laissait le coupé sous la remise, et montait à cheval.

Ce cavalier de bonne mine, écuyer consommé, traversait la ville en bottes molles, en jaquette boutonnée militairement, en culottes collantes, et, dans sa suprême élégance, il attirait et retenait sur lui tous les yeux. Comme le procès en séparation dont on a parlé cessait de bruire avec la même force, on ne s'occupa bientôt plus que du nouveau

Il s'appelait le comte de Marolles.

Pour un médecin, joindre la neblesse de race à la noblesse du savoir, c'était vraiment aveir des atouts dans son jeu. « Le decteur comte de Marolles! » comment la noblesse, comment la bourgeoisie ne se fûl-elle pas jetée dans les bras de cet homme chez qui tout se rencentrait?

Naturellement il avait, à son arrivée, visité ses quelques confrères, et du premier coup il donna dans l'œil du docteur Angioli.

En lui rendant sa politesse, le vieux médecin crut s'apercevoir qu'il était reçu par son jeune confrère avec un empressement, avec une cordialité, avec ce je ne sais quoi d'amical, de caressant, de sympathique, qui a l'air de demander, au delà de la politesse confraternelle, des relations plus suivies. Le comte était garçon, c'est vrai, mais il comptait néanmoins mettre sa maison sur un bon pied pour y recevoir l'élite de la ville.

Laurence eul-elle le pressentiment que son père

Cette ascension comptera dans les fastes de l'aérostation. En effet, les aéronautes n'ent pu traverser la mer qu'après trois tentatives successives.

Le ballon, parti de Boulogne vendredi matin, avait été rejeté, comme nous l'avons annoncé, sur les côtes françaises par un vent d'orage qui l'a obligé d'alterrir après avoir louvoyé pendant huit heures. Reparti encore, il s'est abattu sur l'esplanade de la ville de Dunkerque samedi matin; puis, après quelques instants de manœuvre, il s'est enlevé de nouveau dans les airs, et c'est alors qu'il a pu traverser la mer et atterrir à Brighton.

Un journal de Paris publie cet entrefilet:

« Contrairement au bruit que l'on a fait courir, et que tous les journaux ont reproduit, le ballon le Pilâtre-de-Rozier n'a pas encore atterri en Angleterre. L'aérostat a été vu pendant cinq ou six kilomètres, se dirigeant sur Brighton, mais une saute de vent l'a fait dévier et il a disparu dans la direction de la mer du Nord. »

RENCONTRE DE DEUX TRAINS SOUS LE TUNNEL DES BUTTES-CHAUMONT

Dimanche, dans l'après-midi, le breil sinistre de la rencontre de deux trains sous le tunnel des Buttes-Chaumont se répandait dans Paris. La nouvelle de cet accident, considérablement grossi par la rumeur populaire, fit aussitôt affluer dans le quartier du Combat et sur le lieu de l'accident une foule énorme. On sait que le dimanche les trains de banlieue em mènent à la campagne un nombre considérable de Parisiens, et, comme on parlait d'un chiffre effrayant de morts et de blessés, les habitants de Belleville et de la Villette abandonnaient leurs boutiques et se précipitaient du côté où avait eu lieu la catastrophe. Hâtons-nous de le dire, l'accident élait loin d'avoir les proportions qu'on lui attribuait.

A une heure quinze minutes, le train de voyageurs n° 123, bourré de monde, allant de Ménilmontant à Belleville, s'engageait sous le tunnel des Buttes-Chaumont. Ce train se trouvait environ à trois cent vingt mètres de la sortie de Belleville, quand un choc formidable suivi de sinistres craquements et de cris terribles se produisit tout à coup. Le train 123 venait de tamponner le train de bestiaux n° 974 qu'il suivait et qui allait s'engager sur la voie du marché de la Villette.

Une panique effroyable s'empara de cette foule entassée dans les wagons. Tout le monde criait au secours, les parents descendaient chargés de leurs enfants, et descendaient malheureusement du côté de la voie libre, par où pouvait à tout instant s'engager un train qui n'eût fait en une minute qu'une bouillie sanglante de cette cohue affolée, qui courait dans l'obscurité.

Le dévouement des agents de la Compagnie fut en ce moment au-dessus de tout éloge. Oubliant le danger, courant de wagon en wagon, rassurant tout le monde, ils parvinrent, au prix de mille efforts, à faire remonter le public. La machine du train 123, pesant plusieurs milliers de kilogrammes, avait heureusement amorti le choc; ses charpentes étaient cependant disloquées. Le wagon à bagages et deux wagons de deuxième classe

étaient gravement endommagés.

A la première nouvelle de l'accident, les ingénieurs et les médecins de la Compagnie

Les signaux d'arrêt furent donnés. On fit évacuer le train et l'on rechercha les blessés. Il n'y avait aucun mort, par un hasard providentiel. On releva d'abord le chauffeur Birtanne, gravement blessé à la tête, et le chef du train n° 423, nommé Millard, dont le visage était tout ensanglanté. Ils reçurent les premiers soins de M. le docteur Tarrius.

Deux voyageurs, M. Demilder et Mile Bâclet, couturière, qui se plaignaient de contusions occasionnant des douleurs internes, furent amenés à la gare de Ménilmentant et reconduits en voiture à leur domicile.

La panique s'était aussi emparée des bœufs que contenait le train de bestiaux. Ce n'était pas le moindre danger. Ces animaux, terrifiés, poussaient des beuglements terribles et cherchaient à s'enfuir. On les voyait, le corps passé à moitié dans les lucarnes, battant désespérément l'air de leurs pieds de devant. L'un d'eux réussit à tomber sur la voie.

Si cet animal, la tête baissée et les cornes en avant, fuyant comme une trombe, eût pris la voie libre, plusieurs morts seraient à déplorer. Heureusement, son instinct le poussa vers la sortie la plus proche; il franchit la barrière et poursuivit sa course folle dans les rues du 20° arrondissement.

Tout le monde suyait devant l'animal surieux. Un cantonnier, nommé Chaumette, se trouvait devant lui. Il était baissé, sans cela le bœuf le tuait; la bête lui lança un coup de corne que l'homme reçut derrière la tête. On le transporta ensanglanté chez un pharmacien, rue Lagny, 24. La blessure n'est pas grave.

La circulation a été interrompue toute la soirée et n'a pu être reprise que vers neuf heures du soir.

On ignore jusqu'à présent la cause première de cette catastrophe.

Une enquête est ouverte.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 12 juin.

La reprise que nous constations hier s'accentue encore plus aujourd'hui.

Le 3 0/0 est particulièrement recherché et cote en clôture 70.45, l'amortissable 81.70 et le 5 0/0 108.27.

La Banque de France s'inscrit à 5,400 et le Foncier, en reprise, cote 1,376.

Les Obligations Foncières Nouvelles, toujeurs très en faveur, restent fermes à 354 les libérées et 348 les non libérées.

Les autres valeurs suivent l'impulsion générale et la Banque de Paris s'inscrit à 1,036, le Lyonnais à 561 et la Générale à 530. Les chemins, en reprise sur les cours de la veille,

s'inscrivent: le Lyon à 1,405, le Midi à 1,137, le Nord à 1,910, et l'Orléans à 1,236. Le Suez est en avance à 2,560 et sa recette 200

mille francs.

Nous avons vu, dans le dernier numéro du Finan-

allait jeter ses vues pour elle sur le docteur de Marolles?

Je ne sais, mais les femmes sont si clairvoyantes!

Toujours est-il qu'elle prit d'étranges précau-

Dans les bureaux du commissaire central de police, il y avait un brave employé, fils aîné de la nourrice de Laurence, qui demeurait dans la même rue. Le docteur Angioli venait de le guérir d'une péritonite aiguë, dont il avait failli mourir. Outre l'intérêt tout naturel qu'inspirait le malade à la jeune fille, la femme et les deux petits enfants du pauvre employé méritaient bien qu'on s'occupât de leur situation précaire. Laurence y alla tous les jours, le cœur ouvert et les mains pleines.

La convalescence fut longue, mais enfin tout a son terme, même le malheur, et l'employé put retourner à son burcau.

Un soir qu'elle était scule, Laurence l'entendit revenir et le fit monter.

— Jean-Baptiste, dit-elle, le mois n'est pas aux deux tiers, et j'ni peur que vous ne puissiez vous donner le nécessaire; voici de quoi subvenir au plus pressé.

- Oh! mademoiselle...

- Ne me remerciez pas, j'ai besoin d'un service. Vous connaissez le docteur de Marolles, n'estco pas ? - Bien peu.

— N'importe; vous savez de qui je veux parler. En bien, il me faut sur son passé, sur tout son passé, — vous entendez bien? il me faut sur son passé des renseignements complets. Vous me comprenez; complets! Vous êtes à même de me rendre ce service au plus tôt et sans en dire un mot à personne ici. C'est affaire entre vous et moi.

— Avant huit jours vous serez renseignée, mademoiselle, répondit l'employé; mais j'ai besoin, comme vous, du secret le plus absolu. Un mot me ferait jeter sur le pavé.

- Tout est bien alors.

(A suivre.) HIPPOLYTE LANGLOIS.

Notre confrère Edgar LA SELVE, que nous vertons dimanche à Saumur, vient de créer un genre, le genre exotique, témoin Ana-Magua, charmante nouvelle dominicaine, à sa 8° édition, parue chez Dentu; prix 2 fr. 50. Le même éditeur donne du même auteur L'ARTILLEUR DE LONGWY, dont une 20° édition, et La Laüvetto, dont une 10° édition, prouvent le grand succès, si légitime. Prix: 2 fr. Tout le monde, en effet, a lu ou veut lire ces histoires vraies, terribles épisodes de la guerre france-allemande, qu'anime le même souf-tle patriotique, généreux et fort. Ces ouvrages, plusieurs fois médaillés, notamment par la Société nationale d'Encouragement au Bien, sont ornés de gravures. Voilà bien des lectures propres à charmaer les loisirs ou les ennuis.

cier des Communes, un tableau des recettes, bénéfices, etc., d'où il ressort que le cours actuel est justifié par les recettes faites depuis le commencement de l'exercice et qui sont de beaucoup supérieures à celles de l'année dernière. Le Gaz est à 1,376.

Le marché des valeurs internationales nul.

Chronique Locale et de l'Ouest.

La souscription publique ouverte pour l'érection d'un monument à Gambetta a donné un résultat vraiment phénoménal.

Dans toutes les administrations, et surtout dans l'armée, on a tenu à rendre hòmmage à la mémoire de l'homme illustre qui sauva la France en 4870 en organisant la résistance en paroles... et en actions.

Aussi devons-nous être reconnaissants au gouvernement d'avoir pris l'initiative de cette souscription.

Malgré les efforts des réactionnaires, esprits arriérés qui ne comprennent absolument rien à l'honneur et à la gloire de leur pays, la souscription a dépassé cent mille francs !!

Et ce n'est pas fini!

Partout des comités s'organisent, et nous apprenons avec une vive satisfaction que la Compagnie des chemins de fer de l'Etat a pris cette grande œuvre de reconnaissance nationale sous sa haute et agissante protection.

Une circulaire récente invite les inspecteurs de l'exploitation à solliciter (?) leurs agents et leurs amis personnels à souscrire. Le minimum de la souscription est fixé à un franc.

Jamais, sous un gouvernement monarchique, on aurait trouvé un moyen aussi pratique et aussi exempt de contrainte.

Nous avons eu l'occasion, ce matin. de juger du zèle apporté par les agents de l'Etet dans cette mission délicate.

L'employé ouvre son guichet et la conversation suivante s'ergage :

Le voyageur. — Une première — aller et retour San-Francisco.

L'employé. — Yous savez sans doute, Monsieur, que pour vingt sous on peut souscrire.....

Le voyageur (distrait). — Vingt sous?

Pas cher! Il n'y a que sur la Compagnie de l'Etat où l'on voyage à si bon marché.

L'employé — Pardon s'out de la secondarie de l'employé — Pardon s'out de la secondarie d

L'employé. — Pardon, c'est de la souscription au monument Gambetta dont je veux parler, et je ne doute certainement....

Le voyageur. — Un monument à l'homme de Cahors! Jamais! Et je ne m'expli-

L'employé (vexé). — Mais permettez, Monsieur, vous ignorez les services que Gambetta a rendus à la France. On voit bien que vous n'êtes pas allé à la conférence de dimanche dernier. J'y étais, moi, et je ne m'y

wous n'étes pas allé à la conférence de dimanche dernier. J'y étais, moi, et je ne m'y suis pas endormi. C'était charmant, et je vous engage.....

Le voyageur. — Vous m'impatientez, donnez-moi mon billet.

L'employé. — Voilà : une troisième New-York.

Le voyageur. — Mais non! (Très-haut): Une première aller et retour San-Francisco. (En s'éloignant): C'est insensé!!

Deuxième voyageur. — Le Tonkin, troisième classe.

L'employé (joyeux). — Tiens, mais je rous reconnais! vous êtes le conférencier du théâtre! Tous mes compliments....

Deuxième voyageur. — Merci. (Bas): Les premiers que je reçois! (Haut): Je souscris... pour 22 sous, — ça favorisera votre avancement.

Le train part avec quafante-sept minutes de retard.

A Bordeaux, le voyageur grincheux manque la correspondance du paquebot par suite de ce retard, tempête, crie bien fort contre Gambetta, les chemins de fer de l'Etat, la République, si bien qu'un gendarme de service le fourre au violon.

Et c'était justice.

Ce dénouement nous a inspiré l'idée de proposer au gouvernement de rendre le décret suivant:

« Article unique. — Les Compagnies de chemins de fer ne délivreront à l'avenir de billets de place qu'aux voyageurs qui présenteront, acquitté, un bulletin de souscription au monument Gambetta. »

Un voyageur.

MUSIQUE DE L'ÉCOLE MUTUELLE.

Dimanche prochain, 47 juin, à 8 heures 4/4 du soir, la musique de l'École mutuelle exécutera, dans le Square du théâtre, les morceaux suivants:

1. Le Yi	d'Anjou, pas redoublé FAVER.
L. Drise	ae mai, redowa
3. Le Co	ucou du printemps
4. La C	quetterie, mazurka
5. Ernes	tine, schollisch MARIE.

Par arrêté du ministre de l'intérieur, en date du 9 join, M. Le Gouest, directeur de la Maison centrale de Loos (Nord), est nommé au même emploi à la Maison centrale de Fontevrault (Maine-et-Loire), en remplacement de M. Bégou, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Plus de cent musiques ont pris part au concours musical de Blois. Neuf grandes récompenses (palmes d'or) ont été distribuées.

La musique municipale de Chinon, dirigée depuis un an à peine par M. Bacculard, a obtenu deux palmes d'or et une médaille de vermeil.

Théâtre de Saumur.

On nous annonce pour le jeudi 21 courant une représentation extraordinaire, organisée par M. Noël Martin, du théâtre national de l'Odéon.

La troupe est composée d'artistes de Paris se trouvant libres par suite de la fermeture de leurs théâtres respectifs ou par des congés obtenus.

Nous relevons sur le programme les noms de M¹¹° Sidney, du Théâtre-Français; M. Malard, du Gymnase; M¹⁰° Martin, Marie Miller, MM. Boëjat, Farré, Dupuy, de l'Odéon; M¹¹° Renée Dolci, des Variétés; et M. Hillairet, de la Porte-Saint-Martin.

Le spectacle, essentiellement littéraire, est composé de : Ne divergens pas, comédie en 3 actes, de M. Dargan, et le Neveu de Saturnin, comédie en 4 actes, de M. Charles Garand.

La soirée sera terminée à onze heures 1/2.

ANGERS.

Un arrêté du maire d'Angers modifie ainsi la dénomination de certaines rues et détermine les noms de quelques voies nouvelles dans la ville chef-lieu de notre département:

1. Le quai des Luisettes s'appellera quai Gambetta.

2. La rue Royale, rue Thiers.

3. La rue et la porte Saint-Michel s'appelleront rue Pocquet de Livonnière.

4. La rue Haute-de-la-Chartre s'appellera rue Guépin.

5. La rue latérale à la gare Saint-Serge

5. La rue latérale à la gare Saint-Serge,
rue de Rennes.
6. La rue parallèle à celle-ci, rue du

7. La rue perpendiculaire aux deux rues précédentes, rue de Brest.

8. La rue entre l'église Saint-Serge et la gare du chemin de fer, rue de Bretagne.
9. La rue Traversière-Joubert, rue Sa-

9. La rue fraversière-Joubert, rue Sapary. 40. La rue de la Place-Neuve s'appellera

rue Montault.

11. Le carrefour où aboutissent les rues Saint-Julien, Plantagenet, Voltaire, Chaussée-Saint-Pierre, de l'Oisellerie et Chaperon-

nière, s'appellera carrefour Rameau. 12. La rue du Château, rue Donadieu de Puycharic.

43. La place du Château, y compris l'esplanade du Bout-du-Monde, place Marguerite-d'Anjou.

14. Le boulevard des Lices, boulevard du Roi-René.

45. Le prolongement de la rue Evain,
vers la rue de Frémur, avenue Chanzy.
46. La rue longeant les façades du nord

du groupe scolaire du Clon, rue Condorcet.

17. La rue longeant les façades au sud

du même groupe, rue Gutenberg.

18. Le boulevard partent de Redon, chemin de Sainte-Gemmes et aboutissant au boulevard construit par M. Moirin, boulevard de Strasbourg.

49. La rue conduisant de la caserne des pontonniers au passage sous le chemin de fer, rue Albéric-Dubeis.

20. La rue neuve entre le boulevard de Laval et la rue Saint-Lazare s'appellera rue Dacier. On voit que la ville d'Angers vient de donner à l'une de ses rues neuves le nom d'une Saumuroise célèbre, M^m. Dacier.

Éboulement de carrière à Combrée.

Dans la matinée du 7 juin, vers dix heures trois quarts, les jeunes Provost, Chevrollier et Lorain, qui travaillaient à la carrière de la Forêt-de-Combrée, aperçurent une fissure à 6 mètres environ de l'orifice du puits à ciel ouvert.

Toute la charpente et le pont roulant, sur lequel est déposé le bassicot, en arrivant à la surface, menaçaient de s'écrouler avec une masse de terre, sur les ouvriers travaillant au fond.

Les trois enfants firent prévenir le clerc d'à-bas, M. Maubert. Celui-ci, sans avertir les ouvriers de peur de causer parmi eux une panique funcsie, sonna la cloche du déjeuner et tout le monde remonta tranquillement, car il était onze heures.

Pendant le repas, M. Maubert rendit compte à M. Picherit, le directeur, de l'état des choses. Tous deux descendirent dans le puits Saint-Joseph pour examiner une autre fissure, située à 60 mètres de profondeur. Cette fissure, enduite de suif, s'était agrandie. Les deux hommes remontèrent aussitôt et tous les ouvriers reçurent défense expresse de retourner à leur travail, pas même pour y prendre leurs habits et leurs outils. Cet ordre n'était point trop prudent.

En effet, vers trois heures de l'après-midi, un violent craquement se fit entendre tout à coup; les deux énormes charpentes et le matériel s'écroulèrent dans le fond avec une masse énorme de rocher.

Le lendemain, l'éboulement continuait encore et menaçait de combler presque entièrement la carrière.

Les pertes s'élèvent, pour la compagnie des ardoisières, à la somme de 30,000 fr. Grâce aux précautions prises, il n'y a pas eu accident de personnes.

(Journal de Maine-et-Loire.)

NANTES.

L'incendie de la rue des Ollivettes. Trois morts. — Pertes: 100,000 fr.

L'avant-dernière nuit, à onze heures, un incendie d'une grande violence s'est déclaré à Nantes, rue des Ollivettes, 31, au coin de l'impasse Marmontel, dans une maison appartenant au sieur Bachellery, marchand de chiffons. M. Bachellery avait ses marchandises au 1er étage, sur le derrière de la maison. Au rez-de-chaussée se trouvait le restaurant-buvette Verdon. Au 1er étage, sur le devant, d'un côté l'appartement de M. Bachellery; de l'autre les chambres de M. Verdon. Au-dessus, les mansardes, occupées par les trois ménages Aigren, Goupil et Urvoy.

Le feu, trouvant des aliments de combustien dans les ballots de laines, de chiffons, etc., prit en peu de temps des proportions effrayantes. Au premier signal, la pompe de la raffinerie Etienne fut amenée sur le lieu du sinistre, suivie bientôt de cinq pompes de la Ville et de celle de la Compagnie d'Orléans. Quelques instants après, la pompe à vapeur de la Chambre de Commerce fut mise en mouvement. Il était deux heures du matin quand on put se rendre maître du feu, c'est-à-dire le circonscrire, car tout était brûlé. De la maison il ne restait que les quatre murs.

Les pertes sont évaluées approximativement à 100,000 fr., dont 50,000 pour les marchandises de M. Bachellery, 30,000 pour l'immeuble et 20,000 pour les meubles. Le propriétaire ainsi que M. Verdon sont assurés, mais les matheureux locataires des mansardes ne le sont pas.

Le feu s'est propagé avec une telle rapidité que les habitants de la maison n'ont eu que le temps de se sauver au moyen de draps ou d'échelles, la plupart en chemise, sans rien emporter. Tous ces ménages vont donc se trouver dans la plus affreuse misère. — Il y a malheureusement trois morts à déplorer: le jeune Constant Goupil, âgé de 14 ans, dont on a retrouvé le corps carbonisé à 3 heures hier matin; un autre enfant de 4 ans, nommé Gabriel Urvoy, a péri dans les flammes. On ne l'a pas encore retiré des décombres.

La mère de ce dernier, veuve depuis trois semaines, a pu sauver son second enfant qui n'a que 18 mois. La troisième victime est un jeune homme de 19 ans, nommé Priet, ouvrier bourrelier, qui logeait chez M. Verdon, restaurateur. Son corps a été trouvé sous les décombres, à 14 heures, hier matin. — Un enfant de 14 ans, Eugène Goupil, s'est jeté par une fenêtre du second étage. It ne s'est que blessé légèrement.

Le pompier Maze a été blessé à la main par une ardoise. M. Aigron et le caporal Pilard ont opéré, au moyen d'une échelle, le sauvetage d'une femme octogénaire.

Comme toujours, lorsqu'il s'agit de se dévouer, les élèves du Grand-Séminaire sont accourus et ont prêté leur concours.

On nous signale notamment la belle conduite de M. l'abbé J..., qui est resté dans l'eau plusieurs heures, pour aider à l'alimentation des pompes. Un autre prêtre a également fait preuve d'un grand courage.

Jusqu'ici, la cause de cet incendie est restée inconnue. (Espérance du Peuple.)

Tours.

Lundi, les courses de vélocipèdes ont continué.

Un match a été couru entre deux champions anglais, MM. Duncan et Garrard.

Ce dernier a gagné d'un quart de roue. Les deux champions ont parcouru, en 1 heure 17 minutes, 35 fois la piste, ce qui faisait une course de 30 kilomètres. L'enjeu était de 500 fr.

Un autre match a eu lieu entre M. Bouchardeau fils et un autre vélocipédiste. M. Bouchardeau a remporté la victoire, avec une avance de 45 mètres sur son concurrent.

Il a parcouru en 22 minutes 1/2 une distance de 8,450 mètres.

La deuxième excursion archéologique organisée par la Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis aux ruines de Sanxay a aussi bien réussi que la première.

Jeudi dernier se trouvaient réunies à l'hôtel du Bienvenu, à Saintes, une cinquantaine de personnes accourues de tous côtés : de Saint-Léon, de Saintes, de Rochefort, de La Rochelle, de Niort, de Poitiers, même de l'Algérie, que représentait M. le général du Paty.

A midi et demi on a diné gaiement et confortablement; au dessert, grâce à une fine bouteille de vieux cognac, qu'un Saintongeais bien inspiré a apportée, on a bu à la santé du savant aimable qui avait bien voulu venir exprès pour expliquer ses fouil-

M. Audiet porte un toast de remerciement.

Le P. de la Croix répond tort gracieusement.

Puis en marche pour les fouilles. Affaire de dix minutes. La journée est splendide. Comme ce beau soleil colore bien ces vieux débris!

Voici le temple, qui pouvait largement contenir 8,000 personnes, avec ses 72 mètres de façades, ses trois rangs de colonnes, sa celle en forme de croix.

Voici le balnéaire avec ses deux piscines d'eau froide, deux d'eau tiède, deux d'eau chaude, ses calorifères, ses fours, sa salle de douche! Comme tout cela est bien aménagé et quelle science dans sa disposition!

Enfin le théâtre creusé dans le fond de la colline, au pied de laquelle coule la Vonne. Les gradins attendent les spectateurs; et la scène, ses acteurs. Quelle admirable entente de l'acoustique!

M. Audiat se place à l'endroit de la scène, récite quelques vers de circonstance, et les excursionnistes, placés aux plus hauts degrés, entendent parfaitement, même quand on parle presque à demi-voix.

On a suivi avec le plus vif intérêt les explications du P. de la Croix.

Chacun a été ravi de cette journée et s'est bien proposé de recommencer à la première occasion.

Calsse d'Épargue de Saumur. Sécnce du 10 juin 1883.

Versements de 79 déposants (11 nouveaux), 22,055 fr.

Remboursements, 24,001 fr. 13 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

JURISPRUDENCE.

Bris de clôture. — Barrière. — Une simple palissade ou barrière placée seulement sur un des côtés d'un champ, pour empêcher en cet endroit le passage des voitures, ne peut être considérée comme clôture, dans le sens de l'article 456 du Code pénal.

La loi entend par « clôture » toute enceinte continue, de quelques matériaux

qu'elle se compose, entourant complètement un héritage.

Tribunal civil de Compiègne, 3 janvier

Faits divers.

La Patrie a publié une lettre curieuse d'Abd-el-Kader qui vient de mourir à Damas et auquel la France vient de faire des obsèques solennelles.

Une jeune personne de Touraine, qui s'était éprise d'une passion romanesque pour l'émir, reçut cette lettre au moment de son départ, avec une bague en diamants:

« Gloire à toi, ange d'amour et de grâce, qu'Allah protège ta jeunesse et veille sur ton innocence!

» Le ciel est dans tes yeux, la nuit est dans ton cœur; blanche colombe, plus blanche que la cavale arabe, crains l'ennemi qui guette à ton chevet et cenvoite tes charmes: le serpent se glisse en rampant sur ton sein virginal, qu'il souillera de son venin. Repousse-le tant qu'Allah n'aura pas béni ton union.

» Que cette bague, souvenirs des seules joies de ma captivité, te serve de talisman.

» Si tu te sentais faible un jour contre les tentatives de la séduction, regarde-la et distoi: « L'amour est un mensonge en dehors » des lois humaines; c'est l'ivresse du dé-» shonneur et de la honte. »

» Sois donc chaste épouse et sainte mère, fille d'Allah, et tu vivras dans l'éternité. »

Trois mariages. — Trois couples nivernais, désireux de s'unir, se sont trouvés dans un étrange embarras.

Depuis de longs mois, la ville de Nevers est sans maire. Le premier adjoint faisant fonctions est pour le moment à Moulins-Engilbert, occupé à monter des billards, en attendant qu'il y fasse des carambolages. Le second adjoint, épicier de son état, vexé de s'être vu, mardi dernier, refuser l'entrée de la loge municipale, où trônait officiellement la famille Lhéritier, a jugé l'occasion favorable pour retourner à son cher comptoir et vient de rendre son tablier.

Or, raconte le Journal de la Nièvre, trois mariages devaient être célébrés samedi à la mairie. Comment faire? Tous les officiers de l'état civil étaient en grève.

On courut chez le premier conseiller mu-

nicipal. Il était absent.

Le second était sans doute également empêché.

Force fut de s'adresser au préfet, qui désigna le troisième, M. Sévat, lequel, arraché brusquement à son déjeuner et fort embarrassé d'un rôle qu'il remplissait pour la première tois, se vit contraint de revêtir à l'improviste l'écharpe traditionnelle.

Bref, les trois unions furent célébrées tant bien que mal, et les six époux n'ont éprouvé d'autre dommage qu'une attente un peu trop prolongée et quelques inquiétudes.

Tout est bien qui finit bien. Mais c'est drôle tout de même.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MARIANNE BRÉBIET

XVIII

Par une belle journée du commencement de septembre, elle était descendue sur la plage avec sa sœur pour donner la chasse aux crabes. Comme toujours, c'était Jeannette qui descendait dans les creux de rechers et qui sondait les crevasses. Marianne, debout, les deux mains appuyées sur une saillie de rocher, regardait vaguement sa sœur, tandis que ses pensées étaient bien loin de là. Elle essayait pour la millième fois de se figurer ce que devait être ce merveilleux Paris qu'elle ne verrait jamais.

Tout à ceup, elle sentit que la semelle de son sabet glissait sur un corps dur et résistant. Elle regarda machinalement à ses pieds, et son visage se couvrit d'une vive rougeur, suivie presque aussitôt d'une paleur mortelle.

Elle se baissa vivement, ramassa l'objet d'une main fièvreuse, et le glissa mystérieusement dans la peche de sa jupe.

Marketter Amphi

L'objet dur et résistant était un porte-monnaie en cuir de Russie. — Ah çà! Marianne, lui dit Jeannette en riant, te voilà donc encore partie pour le pays des rêves? Je t'ai appelée trois fois, et tu me regardes comme si tu ne me veyais pas!

Marianne frissonna de tout son corps, et ses lèvres tremblaient si fort qu'elle ne put rien répondre.

Jeannette haussa les épaules et se contenta de dire :

- Il n'y a rien ici ; allons plus loin!

Marianne suivit sa sœur comme dans un rêve, et machinalement elle tenait sa main sur sa poche, pour s'assurer que le porte-monnaie était toujours là.

XX

Au moment où elle s'était baissée peur le ramasser, elle ne s'était pas dit en propres termes : « Veilà peut-être mon voyage de Paris! » et cependant cette pensée non avouée et non exprimée avait guidé toute sa conduite; sans cela, pourquoi aurait-elle ramassé furtivement le perte-monnaie, sans rien dire à sa sœur? pourquoi aurait-elle tremblé, pourquoi aurait-elle reugi en le ramassant?

Tout en suivant sa sœur, elle essayait de ne point penser à sa trouvaille, de peur d'avoir à prendre une décision. Mais elle avoit beau faire, elle y pensait malgré elle, et chaque minute aggravait sa faute et son malaise.

XX

Forcée de penser, elle se dit que le porte-monnaie contenait peut-être une somme insignifiante;
non-seulement elle le pensa, mais encore elle l'espéra. Si son espoir se réalisait, elle était sauvée.
Elle avait horreur d'elle-même en songeant que
son salut dépendait du hasard, et qu'elle allait
jeuer son hoonêteté à pile ou face. Sa conscience,
longtemps battue en brèche par ses désirs secrets,
avait juste assez de force peur la rendre misérable; mais elle était devenue trop faible et trop défaillante pour sauver l'honneur par une décision
franche et hardie.

XXII

Prefitant d'un moment où Jeannette avait disparu dans une coulée profonde, elle se cacha derrière un bloc de rocher et ouvrit le porte-monnaie. Il contenait cinq pièces d'or.

Elle le referma brusquement et le remit dans sa peche.

Elle n'eut pas le ceurage de prendre une décision, et se donna jusqu'au soir pour réfléchir. Elle rejoignit précipitamment sa sœur, car elle ne pouvait supporter l'idée de rester seule en ce mement, en tête-à-tête avec ses propres pensées. Pour s'é-tourdir, elle se mit à parler à tort et à travers, et même, à plusieurs reprises, elle se surprit à rire d'un rire nerveux et forcé.

- Peurquoi me regardes-tu comme cela? de-

manda-t-elle avec colère à Jeannette, qui la regardait d'un air surpris.

— Tu es si drôle aujourd'hui! lui répondit naïvement Jeannette. Tout à l'heure, je ne pouvais pas te faire desserrer les dents, et maintenant tu parles, tu parles, aussi vite que le greffier du juge de paix.

Marianne eut assez d'empire sur elle-même pour répondre d'un ton calme :

- Tu trouves?

— Oui, je le trouve, reprit Jeanne; et puis, tu sais, c'est si étonnant de t'entendre rire. On dirait que tu as enfin découvert ce que tu cherches depuis si longtemps.

Comme Marianne ne répendait pas, Jeannette lui dit :

- Tu n'es pas fâchée contre moi?

- Oh! non, je ne suis pas fâchée contre toi.

- Tant mieux, reprit Jeannette.

Si Jeannette avait été douée de l'esprit d'observation, elle eût été frappée de l'expression de la physionomie de sa sœur, et, à force de questions, l'eût bientôt amenée à confesser la vérité. Mais Jeannette était trop contente de savoir qu'elle n'avait point blessé sa sœur, pour en chercher plus long. Et puis, elle était venue sur la plage pour capturer des crabes, et toute son attention se porta sur les crabes.

(A suivre.)

J. GIRARDIM.

Théatre de Saumur.

Dimanche 17 juin 1883,

Voyages à la Lumière Drummond

M. EDGAR LA SELVE

Voyageur dans les Indes occidentales, membre de la Société de Géographie, lauréat de la Société d'instruction et d'éducation populaires, conférencier de la saile du Boulevard des Capucines et du Cercle du Luxembourg, officier d'Académie,

Fera la 289° relation de son voyage

Au PAYS des NÈGRES

Avec de magnifiques projections à la lumière oxyhydrique

Produites par un Polyorama de la maison Molteni.

LISTE DES PROJECTIONS

Faites d'après des photographies ou des croquis d'une exacte vérité, rapportés par le voyageur.

Carte d'Haïti. — Ville du Cap, vue de la Saline. — «Bord de mer». — Factionnaire. — Soulouque, dit Faustin I. — Halle ou Fire-Proof. — Eglise Saint-Pierre et Saint-Paul. — Casernes. — Christophe, dit Henri I. — Palais de Sans-Souci. — Citadelle Laferrière. — Mabouyas. — Au pied de la Citadelle. — Habitation autrefois. — Moulin à Cannes. — Habitation aujourd'hui. — Courouille. — Au bord d'un torrent. — Case. — Sicliclaise. — Voûte-à-Minguet. — Le Cap, vu de Marchegalle. — Providence et Calvaire. — Embarquement. — La Tortue. — Boucanier. — Le Valparaiso de Colomb. — Général Ouest-et-Nord. — La Plateforme. — Môle Saint-Nicolas. — Fort de la Créte-à-Pierrot. — Ruine de la maison Saint-Macarye. — Croix-des-Bouquets. — Grand Warf. — Port-au-Prince. — Une rue. — Dame en visite. — Palais national. — Sénat. — Banque. — Monnaies. — Séminaire. — Arsenal. — Négresse. — Pont-Rouge. — Eglise Saint-Joseph. — Martissant. — Nissage-Saget. — Premier ministre. — Silvain Salnave. — Général Victorin Chévalier. — Général Brice. — Général Polémon Lorquet. — Président F. Geffrard. — La Fusillée de 30 septembre 1859. — Chez Mile Choune. — Général Zamor. — Le fils du commandant Rosier-By. — Le Petit-Goave. — Général Gracchus-Petit. — Port de Miragoâne. — Ville de Miragoâne. — Cheval. — Cochons-marrons. — Cocoyo. — Roy-Petit-Choune. — Mesamour. — Fruits du Pays. — Araignée-crabe. — Scorpion. — Scolopendre. — Tiburon. — La Loca. — Michel Domingue. — Mae Michel Domingue. — Ville des Cayes. — Ravine du Sud. — | Une Dédé. — Cabrouétier. — Perteur d'eau. — Négresse morne, etc., etc.

PRIX ORDINAIRE DES PLACES.

Pour les élèves des écoles communales, en corps, 50 centimes. — Pour les lycées, collèges, pensions de filles et de garçons, 25 0/0 de réduction sur le prix des places occupées.

S'adresser, pour la location, chez M. Courant, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

Bureaux à 8 heures. — Le voyageur prendra la parole à 8 heures 1/2.

Marché de Saumur du 9 Juin

Blé nouveau (l'h.)	19 -1	Hallede	noix. 5	0 13	10 -
From. 1" q. (l'h.)	19 -	Graine		0 -	
Froment (l'h.) 77		- li	1 7	0 -	
Halle, moyne 77	18 80		zerne 5	0 -	
Seigle 75	10 84	Foin 'd		0 7	5à80
Orge 65		Luzerne			0à75
Avoine h. bar. 50	9 75	Paille		0 4	0 -
Fèves 75	15 -	Amand			
Pois blancs . 80		Circjau			0 -
- rouges . 80		Chanyr			mr. n.
Colza 65		qualit		01 -	
Chenevis 50	19 -	2	mich -		
Farine, culas. 157	52 -	3	Marin M.		
0.00					
		ES VIN			
BLA	MCS (2	hect. 3	1).		
Coteaux de Saumur	, 1881	1 1 1 1	qualité		n
Id.	1881		fd.	120	
Ordin., envir. de Sa	umur 1	881, 1"	ld.	110	7
Id.	11	81. 2"	1 1 1 1 1 1 1		a p
Saint-Leger et env	irons 18	381. 1"		105	
Id.		881. 2	id.	D	
Le Puy-N D. et env	rirons 1	881, 1"			à p
	1		id.	10 C	à 90 .
La Vienne, 1881.					75
200	nene 10	hect. 2	0)	0.0410	2 452 TI
		noct. 2	9).		
Souzay et environs,				160	à 170
Id.	188i				à .
Champigny, 1882			qualité	170	à 200
Id. 1881.		. 2*	id.		a n
Id. 1881 .		. 170	id.	"	à .
Id. 1881 .		. 20	id.	n	à s
Yarrains , 1882 .		120		130	à 140
Varrains, 1881 .		2°		Δ.	à ·
Varrains, 1881 . Bourguell, 1882 .	. 1. 1.	. 1"	qualité	150	à 160
Id. 1881 .		. 24	Id.		à
Id. 1881 .		1"	id.		a o
Id. 1881 .			. id.	n	
D . 111 1000			20 101		à 160
20 20 20 20 1 24 WAY			100		à .
Chinon 1881		re.	14	194	

ld. 1881

Id. 1881 . .

Td. 1881.

LA SEMAINE ILLUSTRÉE ET LE MESSAGER DE LA SEMAINE

Sommeire du numéro du 9 juin 4883.

Chronique parisienne, par Alceste. Courrier littéraire et artistique. Korrikets, Korrigans, Poul-Pikans, par Henry

Martin-Dairvault.

Le Commandant Rivière et Abd-el-Kader.

Le Couronnement du Czar.

Autour du monde: Madagascar, par Jules Roy.

Pillone II.

La Grand'Mère (nouvelle), par H. Bouchot.

Causerie scientifique (suite et fin), par L. Divert.

Petite chronique mondaine, par Jenny Lensia.

Bibliographie, par R. Chassemont.

Bibliographie, par R. Chassemont.
Chronique générale de la Semaine.
Courrier de la Mode, par Jenny Lensia.
Esprit des morts et des vivants.
Sphinwiana, par Bramet. — Bulletin financier, par B. Briau. — Chronique agricole. — Halles et Marchés.

Librairie H. Oudin, 51, rue Bonaparte, Paris.

EN VENTE

A la librairie Lachèse et Dolbrau, à Angers

GÉOGRAPHIE ABRÉGÉE DE MAINE-ET-LOIRE

A l'usage des élèves des écoles primaires Par A. François, Inspecteur de l'enseignement primaire à Cholet.

Prix 60 centimes, franco 75 centimes.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 12 JUIN 1883.

I A COLUMN COM ALGORITHM	Dernier cours.	Cióture préc ^{te}	Valeurs au comptant	Dernier cours.	Clôtur° précte	in III-b	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Clôtur* précte	Valeurs au comptant. Dernier Cloture précéte
3°/, amortissable. 4 1/2°/, 5°/, Obligations du Trésor nouvelles Bons de liq. départementaux. Banque de France. Comptoir d'escompte. Crédit Foncier, act. 500 fr.	80 65 109 1 108 25 512 % 517 8 332 8 420 8 990 9	109 h u n 108 25 n 4 511 h a a 517 s a b 531 50 a b 5405 b a n 985 a n n 1325 a n n	Est Paris-Lyon-Méditerranée Midi Nord Orléans Ouest Compagnie parisienne du Gaz. Canal de Suez C. gén. Transatlantique	1410 - 1137 5 1912 5 1220 1365 2500	0 1120 0	9 8 4 8 5 D	OBLIGATIONS. Ville de Paris, oblig. 1855-1860 - 1865, 4 % 1869, 3 % 1871, 8 % 1875, 4 % Dép. de la Seine, emprunt 1857 Bons de liquid. Ville de Paris Obligations communales 1879	515 405 395 507 506 7 235 524	500 b 517 b 20 393 25 x 507 9 1 508 p 1 523 75 x 445 0 1	Obligat. foncières 1879 3 °/o. 446 50 446 75 2 Est. 357 50 358 20 Midi 463 50 363 50 20 363 50 20 376 369 75 0 Orléans 366 75 365 50 Ouest. 363 75 364 2 Paris-Lyon-Méditerranée. 368 270 2 Paris-Bourbounais 369 369 270 2 Canal de Suez. 368 75 565 20 2

RETRAIT DE CAUTIONNEMENT.

M. Victor - Louis BOUJU ayant cessé ses fonctions de notaire à Coron (Maine-et-Loire), l'administrateur judiciaire chargé du règlement de ses affaires désire retirer le cautionnement versé par ledit notaire. (408)

Étude de Me MÉHOUAS, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE MAISON

Située à Saumur, rue de la Visitation, nº 42.

S'adresser, pour tous renseignements, à Me Méhouas, notaire.

Etude de Me LE BARON, notaire à Saumur.

vente mobilière

Le DIMANCHE 17 JUIN 1883, à une heure, à Saumoussay, commune de Chacé, Mº LE BARON, notaire à Saumur, procèdera à la vente aux enchères publiques de divers objets mobiliers dépendent de la succession de Mme veuve Vigen, et consistanten:

Ustensiles de cuisine, haquet, pressoir, tonneaux, baquets, cuviers, bouteilles vides, échelles, bois de chauffage.

On paiera comptant, plus 10 0/0.

A LOUER PRÉSENTEMENT,

JOLIE MAISON

Située rue de Bordeaux, 15, Comprenant NEUF PIÈCES.

Avec Jardin. S'adresser à M. P. Godet, place du Marché-Noir. Étude de Mo LECOMPTE, notaire à Brézé (Maine-et-Loire).

AAFFERMER

Pour entrer en jouissance le 1er novembre 1883,

LE MOULIN A BAU

DR SAUMOUSSAY

Monté à 3 paires de meules. — Bâtiments et dépendances. — Moulin à vent. On y joindrait 16 hectares de pré,

au gré des preneurs.

S'adresser à M. Volland, régisseur du château de Brézé, et à Me Lecompte, notaire. (393)

Etude de M. MEFFRAY, notaire à Beaufort - en - Vallée (Maine - et -Loire).

emuner a

PAR ADJUDICATION

Qui aura lieu en l'étude et par le ministère de Me Meffray,

Le dimanche 17 juin courant, à 2 heures du soir.

HOTEL Bien achalandé,

Dit l'ÉTOILE D'OR

Sis ville de Beaufort.

On peut traiter de gré à gré avant l'adjudication.

S'adresser à Mº MEFFRAY.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

JOLI PETIT JARDIN d'agrément, bien planté d'arbres, d'une contenance de 500 mètres carrés à peu près, entouré de murs, avec petite maison, cellier, pompe, bassins, etc.,

Situé au Vau-Langlais, commune de Bagneux, à 15 minutes de Saumur. S'adresser à M. Mignon, marchand

(371)

Etude de M. Ca. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques, Le dimanche 17 juin 1883, à 1 heure après midi,

Au Pont-Fouchard, commune de Bagneux, au domicile de M. GAULTIER-BRIERE.

DES MEUBLES ET OBJETS MOBILIERS

Ci-après désignés, savoir :

Vaisselle, batterie de cuisine dont une partie en cuivre, bouteilles et fûts vides:

Buffet et table de salle à manger, chaises, dressoir étagère en vieux chêne, grande armoire avec belle ferrure, deux autres armoires, lit de fer, table de nuit, table de toilette et bibliothèques:

et bibliothèques;

Table de salon, canapé, fauteuils, chaises garnies, très-belle étagère à vitrine sur table, armoire à glace, pendule, très-beaux tableaux et gravures, glaces, peintures à l'huile de Henri et Jeanne de Kock.

Henri et Jeanne de Kock;
Volumes: Don Quichotte anglais, illustré par Doré, œuvres complètes de Voltaire, les Misérables et poésies de Victor Hugo, dictionnaire allemandfrançais et français-allemand, Atala, de Châteaubriand, illustré, le Tour du Monde œuvres de Louis Figuier, Fables de Lafontaine, illustrées par Grandville, et nembreux ouvrages de littéralure:

littérature;
Un violon et sa boîle avec collection de morceaux de musique pour
piano et violon;

Une machine à coudre, deux vélocipèdes, une voiture à quatre roues, un équipage en très-bon état et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus dix pour cent applicables aux frais.

(402) Le commissaire-priseur, CH. MILLION.

ON DEMANDE un domestique de 15 à 17 ans. S'adresser au bureau du journal.

Agence des Ventes

td.

L. RENARD Ancien notaire, rue de Bordeaux,

56, Saumur.

A VENDRE : Une très-belle maison de campagne à 1 kilomètre de la ville. A VENDRE : Une maison avec jar-

din, au centre de la ville. d'un revenu de 7 0/0 garanti par bail. A VENDRE: Une belle ferme à 10

A VENDRE: Une belle ferme a 10 kilomètres de Saumur, d'un revenu de 3 0/0 garanti par bail.

A VENDRE OU A LOUER, ville de Saumur et dans les communes

voisines : plusieurs maisons.

CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE.

PLACEMENTS DE FONDS.
RECOUVREMENTS DE TOUTE

NATURE.
ASSURANCES: Vie, Incendie, Ac-

cidents.

Agence des Ventes et Locations.

Prêts hypothéceires à court et à long terme, avec ou sans amortissement.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Renard, 56, rue de Bordeaux, à Saumur, sous-directeur du Crédit Foncier de France (succursale de Maine-et-Loire). (409)

ON DEMANDE un garçon saet conduire les chevaux et pouvant s'occuper de jardinage. Très-bonnes références exigées. S'adresser à M. Deschamps-Epagneul, Allonnes (Maine-et-Loire). (410)

CLERC. Me CHAUMIER, notaire à Chinon, demande de suite un premier Clerc au courant d'une étude, et un second Clerc capable de faire tous les actes courants.

A LOUER

Pour la Saint-Jean proch aine, En totalité ou par parties,

UNE PORTION DE MAISON Sise à Saumur, rue de la Comédie.

no 26,

Actuellement occupée par MM. Faucillon, Frugier et Moutet.

Cette maison, propre au commerce, comprend: magasias sur la rue, au premier étage; deuxième et troisième étages sur la rue; grenier, cour, re-

mise et écurie; Étage au-dessus des remise et écurie, grenier.

S'adresser, pour visiter les lieux, à M. FAUCILLON, qui les occupe, et, pour traiter, à M. Le Ray, avoué, rue du Marché-Noir, n° 12. (316)

A CEDER

Pour cause de santé,

ONE BOOGNERIE Située aux environs de Sa umur

S'adresser au bureau du journel.

A VENDRE

VIN ROUGE, récolte 1881, et VIN rouge, récolte 1882.

S'adresser au bureau du journal.

LE PULICIDE

DESTRUCTEUR INFAILLIBLE, de tous les insectes nuisibles à l'homme, aux animaux domestiques et aux vetements: Punaises, Puces, Pour, Mouches, Cafards, Artes, Moustiques, Pucerons, Araignées, Chenilles, Fourmis, etc.

Se trouve à la Pharmacie Centrale, chez M. E. D'uv, rue de la Tonnelle, 27, dépositaire pour l'arrondissement de Saumur. (179)

Saumur, imprimerie P. GODET.

alarmer attor on their tandels to tall-falled

de fers à Saumur.